

Communiqué important COVID-19

Chers clients

La situation qui nous afflige demande à appliquer des mesures pour votre santé, pour nos familles, nos employés et nos clients. La sécurité de tous est prioritaire. Conséquemment, en tant qu'officier public, nous avons la responsabilité de nous conformer aux mesures édictées par l'État et de les appliquer dans l'intérêt supérieur de tous, et de s'y ajuster au fur et à mesure qu'elles évolueront. Pour ce faire, la coopération de tous est essentielle, incluant celle des intervenants.

C'est pourquoi, durant toute la période d'urgence sanitaire au Québec, nous mettons en place les mesures suivantes:

- 1. Nos bureaux ne seront accessibles qu'aux seuls membres de nos personnels ;*
- 2. Seuls les clients ayant un rendez-vous seront admis ;*
- 3. Tout rendez-vous non essentiel sera reporté.*

Tout client ou intervenant de retour de l'extérieur du pays depuis moins de 14 jours ou qui a un des symptômes du Covid-19 ne pourra avoir accès à nos bureaux. Veuillez communiquer avec nous pour que nous puissions prendre les dispositions concernant votre dossier.

Si vous êtes un intervenant (courtier immobilier notamment), vous ne pouvez accéder à nos bureaux et vous verrez dans les meilleurs délais à nous faire parvenir les documents requis, et ce, par courriel ou procédure électronique, et non pas en vrac, mais en pièces distinctes. Toute prestation d'un intervenant, si essentielle et nécessaire, s'effectuerait à distance, mais l'intervenant aura à faire le nécessaire et suivant nos directives que nous lui adresserons par courriel le cas échéant.

Dans la mesure du possible, les vendeurs et acheteurs seront reçus séparément.

Dans les prochains jours, il est possible que certains de nos services accusent des délais. Sachez que nous faisons tout en notre pouvoir pour minimiser cette éventualité.

Meilleures salutations,

Me Martin RICARD notaire
www.monnotaire.ca